

COMMUNICATION AU CONSEIL COMMUNAL

CLÔTURE DU PRÉAVIS 2021-2026 N° 09/ « DEMANDE DE CRÉDIT RELATIVE À LA RÉALISATION DU RÉAMÉNAGEMENT DE LA JONCTION DE ROLLE AUTOROUTIÈRE (N° 1) »

Monsieur le Président,

Mesdames et Messieurs,

En date du 14 décembre 2021, votre Conseil a accordé à la Municipalité un crédit de Fr. 466'840.--.

Toutes les dépenses ayant été payées et les indemnités d'assurance reçues, nous pouvons vous présenter le décompte suivant :

Montants en CHF

	Préavis	Factures	Différence
Coûts des travaux	466'840.00	381'474.25	-85'365.75
./. Subvention	0.00	0.00	0.00
Total des dépenses liées au Préavis N° 9 / 2021-2026	466'840.00	381'474.25	-85'365.75

COMMENTAIRES

Les travaux ont été interrompus en raison d'erreurs de conception constatées en cours de chantier. L'OFROU a pris en charge les plus-values qui en ont résulté.

Hormis cet élément, la réalisation du projet s'est déroulée de manière satisfaisante.

La Municipalité déplore toutefois la qualité insuffisante des aménagements des deux pastilles centrales des giratoires autoroutiers. Dans le but d'augmenter la canopée et de réduire les îlots de chaleur, un pin a pu être planté, à l'initiative de la Commune, dans le giratoire du Lac. Cette démarche n'a en revanche pas pu être reproduite pour le giratoire en amont, en raison de la présence d'infrastructures souterraines.

Néanmoins, l'aspect du sol de ces aménagements porte atteinte à la qualité visuelle de l'ensemble. Les Services techniques poursuivent leurs démarches afin d'identifier, en concertation avec l'Office fédéral des routes, une solution satisfaisante.

FINANCEMENT

A ce jour, toutes les factures ont été payées et le solde dû est de zéro franc.

COMPTABILISATION

Toutes les dépenses d'investissements ont été comptabilisées sur le compte 61500.501006 (4300.501022 MCH1) « Réaménagement jonction de Rolle autoroutière PM9/21-26 » comme prévu par le préavis.

CONCLUSION

La Municipalité remercie l'ensemble des intervenants ayant œuvré à la réalisation de ce projet.

Elle considère dès lors le préavis 2021 – 2026 / N°9 comme clos.

Nous vous prions, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers, de bien vouloir prendre bonne note de cette communication

Rolle, le 28 mai 2026/hubr

Pour la Commune de Rolle

La Syndique



Monique Choulat Pugnale



La Secrétaire



Tu Wüst

Communication présentée à la séance du Conseil communal du 16 juin 2026.

Affaire N° 43.01 / 13-0026

